



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 janvier 2022  
Compte Rendu

L'an deux mille vingt deux, le onze janvier, à 19 Heures 00, à St-Aubin-d'Aubigné (salle polyvalente), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné** jusqu'au point 16, puis sous la présidence de **Madame Isabelle LAVASTRE, 1ère vice-présidente de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné** jusqu'au dernier point.

### Présents :

<u>Andouillé-Neuville</u>	Mme GELY-PERNOT Aurélie	<u>Montreuil-le-Gast</u>	M. HENRY Lionel
<u>Feins</u>	M. FOUGLE Alain		Mme OBLIN Anita
<u>Gahard</u>	Mme LAVASTRE Isabelle	<u>Mouazé</u>	M. BOUGEOT Frédéric
<u>Guipel</u>	M. ALMERAS Loïc	<u>Sens-de-Bretagne</u>	M. MOREL Gérard
<u>Langouët</u>	M. DUBOIS Jean-Luc		M. LECONTE Yannick
<u>La Mezière</u>	M. GORIAUX Pascal		Mme SENTUC Véronique
	M. GUERIN Patrice	<u>St-Aubin-d'Aubigné</u>	M. RICHARD Jacques
	Mme KECHID Marine		Mme MASSON Josette
<u>Melesse</u>	M. DUMAS Patrice		Mme HAMON Carole
	M. LOREE Michel	<u>St-Germain-sur-Ille</u>	Mme DELABARRE Sylviane (suppléante)
	M. JAOUEN Claude	<u>St-Gondran</u>	M. LARIVIERE-GILLET Yannick
	Mme LE DREAN QUENEC'H DU Sophie	<u>St-Médard-sur-Ille</u>	M. BOURNONVILLE Noël
	Mme MESTRIES Gaëlle	<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	M. DEWASMES Pascal
<u>Montreuil-sur-Ille</u>	M. TAILLARD Yvon	<u>Vignoc</u>	Mme BLAISE Laurence
	Mme EON-MARCHIX Ginette		

### Absents excusés :

<u>Aubigné</u>	M. VASNIER Pascal
<u>Guipel</u>	Mme JOUCAN Isabelle donne pouvoir à M. ALMERAS Loïc
<u>La Mezière</u>	Mme BERNABE Valérie donne pouvoir à M. GORIAUX Pascal
	M. LESAGE Jean-Baptiste
<u>Melesse</u>	Mme MACE Marie-Edith donne pouvoir à M. DUMAS Pascal
	M. MARVAUD Jean-Baptiste
<u>St-Aubin-d'Aubigné</u>	M. DUMILIEU Christian donne pouvoir à M. RICHARD Jacques
<u>St-Symphorien</u>	M. DESMIDT Yves
<u>Vignoc</u>	M. HOUITTE Daniel

**Secrétaire de séance** : Monsieur RICHARD Jacques

N°ordre	Ordre du jour	Vote
1	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>15ème membre du bureau - Conseiller délégué - Élection</p> <p>Décision du conseil communautaire : M. Gérard MOREL est élu 15ème vice-président du bureau communautaire.</p>	<p><b>Votants : 33</b> <b>Gérard MOREL : 29</b> <b>Blancs : 3</b> <b>Nul : 1</b></p>
2	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Collège Amand Brionne de Saint Aubin d'Aubigné - Désignation d'un représentant au conseil d'administration</p> <p>Décision du conseil communautaire : Mme Isabelle LAVASTRE est désignée représenter la Communauté de Communes au Conseil d'administration du Collège Amand Brionne de St-Aubin d'Aubigné</p>	<p><b>Unanimité</b></p> <p><b>Pour : 33</b></p>
3	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Syndicat mixte du SCOT du Pays de Rennes - Désignation des représentants</p> <p>Décision du conseil communautaire : Aurore GELY-PERNOT (commune d'Andouillé-Neuville) et Christophe DUMILIEU (commune de Sens-de-Bretagne) sont désignés délégués titulaires. Sophie LE DREAN-QUENEC'H DU (commune de Melesse) et Guillaume CONNEN (commune de Sens-de-Bretagne) sont désignés délégués suppléants au comité syndical du Syndicat mixte du SCOT du Pays de Rennes.</p>	<p><b>Unanimité</b></p> <p><b>Pour : 33</b></p>
4	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>COS Breizh - Désignation d'un représentant</p> <p>Décision du conseil communautaire : Monsieur Jean-Luc DUBOIS est désigné pour représenter la Communauté de Communes au COS Breizh.</p>	<p><b>Unanimité</b></p> <p><b>Pour : 33</b></p>
5	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Bruded - Désignation d'un représentant</p> <p>Décision du conseil communautaire : Aurore GELY-PERNOT est désignée pour représenter la Communauté de Communes à l'association BRUDED.</p>	<p><b>Unanimité</b></p> <p><b>Pour : 33</b></p>
6	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Eau potable - CEBR - Désignation des représentants</p> <p>Décision du conseil communautaire : Monsieur Gérard MOREL est désigné en qualité de 3ème délégué titulaire, pour siéger à la CEBR.</p>	<p><b>Unanimité</b></p> <p><b>Pour : 33</b></p>

7	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Syndicat mixte du bassin versant Couesnon Aval - Désignation des représentants</p> <p>Décision du conseil communautaire : Monsieur Christophe DUMILIEU est désigné en qualité de délégué suppléant au syndicat mixte de bassin-versant du Couesnon-Aval.</p>	<p><b>Unanimité</b></p> <p><b>Pour : 33</b></p>
8	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Conseil d'administration du CIAS Val d'Ille-Aubigné - Désignation des membres du collège des représentants de la collectivité</p> <p>Décision du conseil communautaire : Yannick LARIVIERE-GILLET est nommé au conseil d'administration du CIAS.</p>	<p><b>Unanimité</b></p> <p><b>Pour : 33</b></p>
9	<p>Urbanisme Rapporteur : Isabelle LAVASTRE</p> <p>Politique locale de l'urbanisme - Débat annuel</p> <p>Le conseil communautaire prend acte de la tenue du débat annuel.</p>	<p><b>Prend acte</b></p>
10	<p>Urbanisme Rapporteur : Isabelle LAVASTRE</p> <p>Convention de reversement avec la commune de La Mézière - PUP LBI</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide la convention de reversement de la participation PUP due par le promoteur LBI, avec la commune de la Mézière, maître d'ouvrage, et autorise Monsieur le Président à la signer.</p>	<p><b>Unanimité</b></p> <p><b>Pour : 33</b></p>
11	<p>Urbanisme Rapporteur : Isabelle LAVASTRE</p> <p>Convention de projet urbain partenarial (PUP) - LBI - La Mézière</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide la convention de Projet Urbain Partenarial avec le promoteur LBI sur la commune de La Mézière.</p>	<p><b>Unanimité</b></p> <p><b>Pour : 33</b></p>
12	<p>Personnel Rapporteur : Jean-Luc DUBOIS</p> <p>RH - Rapport social unique 2020</p> <p>Décision du conseil communautaire : Prend acte de la communication de la synthèse du rapport social unique 2020.</p>	<p><b>Prend acte</b></p>
13	<p>Personnel Rapporteur : Jean-Luc DUBOIS</p> <p>RH - Rapport 2021 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes</p> <p>Décision du conseil communautaire : Prend acte de la communication du rapport 2021 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.</p>	<p><b>Prend acte</b></p>

14	<p>Personnel Rapporteur : Jean-Luc DUBOIS</p> <p>RH - Convention financière de reprise de jours CET d'un agent</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide le versement de la compensation financière de 2175€ à la commune de Romagné autorise Monsieur le Président signer la convention financière afférente.</p>	<p><b>Unanimité</b> <b>Pour : 33</b></p>
15	<p>Personnel Rapporteur : Jean-Luc DUBOIS</p> <p>Modification du tableau des effectifs - Recrutement d'un Ingénieur principal</p> <p>Décision du conseil communautaire : Créé un poste permanent à temps complet sur le grade d'Ingénieur principal (catégorie A) à compter du 1er mars 2022.</p>	<p><b>Unanimité</b> <b>Pour : 33</b></p>
16	<p>Personnel Rapporteur : Jean-Luc DUBOIS</p> <p>Evolution des services au Pôle Solidarités - Création de poste</p> <p>Décision du conseil communautaire : Crée un poste permanent de catégorie A d'éducateur de jeunes à compter du 15 janvier 2022, sur des missions d'animatrice RPE.</p>	<p><b>Unanimité</b> <b>Pour : 33</b></p>

Monsieur le Président transfère la présidence de séance à Madame Isabelle LAVASTRE et quitte la salle.

17	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>ZA Beauséjour - La Mézière - DIA ZE 254 - ZE 294</p> <p>Décision du conseil communautaire : Décide de ne pas exercer le droit de préemption urbain pour cette vente</p>	<p><b>Unanimité</b> <b>Pour : 32</b></p>
18	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>ZA la Croix couverte - Vieux Vy sur Couesnon - DIA - D 1010</p> <p>Décision du conseil communautaire : Décide de ne pas exercer le droit de préemption urbain pour cette vente</p>	<p><b>Unanimité</b> <b>Pour : 32</b></p>
19	<p>Mobilité Rapporteur : Lionel HENRY</p> <p>Comité des partenaires de la mobilité - Création</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide la création du comité des partenaires de la mobilité sur le ressort territorial du Val d'Ille-Aubigné.</p>	<p><b>Majorité</b> <b>Pour : 29</b> <b>Contre : 1</b> (Carole HAMON) <b>Abstention : 2</b> (Patrice DUMAS, Gaelle MESTRIES)</p>
20	<p>Technique Rapporteur : Pascal DEWASMES</p> <p>Travaux réfection Voirie ZA La Montgervalaise - Exonération de pénalités du marché - Lot 1</p> <p>Décision du conseil communautaire : Décide de l'exonération totale des pénalités de retard d'un montant de 4 500 € net de TVA</p>	<p><b>Unanimité</b> <b>Pour : 32</b></p>